

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SOUKAHRAS

DAIRA DE SEDRATA

COMMUNE DE SEDRATA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

N° fiscal 098.541.029.067.315.01

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015 portant Règlementation des Marchés publics et des délégations de service public .

Le président de l'assemblée populaire communale de Sédrata informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offre National ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/2026 paru aux quotidiens *ALTARIQ NEWS* du 25/01/2026 et *Aujourd'hui News* du 26/01/2026 .
Qu' à l'issue du jugement des offres, l'opération :

Aménagement Urbain les routes a l'agglomération urbain Ain tolba

Entreprises des transports	N° Fiscal	Montant de l'offre proposée	Montant de l'offre après correction	Note Technique + Délai	Obserevation
SNC/BENBOURAS & CIETRAVAUX & CONSTRUCTION	000741029001552	55.558.720,00 DA	55.558.720,00DA	55P /90 P 10 MOIS	Le selle offre conforme au contenu du cahier des charges

N.B: Conformément aux dispositions de l'articles 82 du décret présidentiel N°15/247 Du 16/09/2015 portant Règlementation des Marchés publics et des délégations de service public .

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire peut introduire un recours , auprès de la commission des marchés communale dans les (10) dix jour à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière peuvent se rapprocher du service contractant , au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché .

Sédrata le :